

LA SERBIE

JOURNAL POLITIQUE HEBDOMADAIRE

Paraissant tous les Lundis

Rédacteur en chef : Dr Lazare MARCOVITCH, professeur à l'Université de Belgrade

RÉDACTION et ADMINISTRATION
68, rue du XXI^e Décembre - Genève
Téléphone 14.05

ABONNEMENT } Suisse..... 6 fr. — par an
Autres pays. 9 fr. —

LES Revendications italiennes

Le mémoire italien présenté à la Conférence de la paix est un document très intéressant et très instructif. Il est bon également que le public connaisse l'opinion serbe, afin d'être à même de juger les deux thèses serbe et italienne sur l'Adriatique.

On sait que l'Italie a réussi à faire réserver à la compétence exclusive et immédiate du Conseil des Dix, le problème de la délimitation italo-sudslave. Le royaume serbo-croate-slovène n'ayant pas de représentant dans cet aéroplane, notre délégation a jugé nécessaire de demander formellement à la Conférence que la Serbie et l'Italie soient traitées dans cette question particulière, sur le pied d'égalité. Les serbes ont estimé, en effet, qu'il serait injuste de laisser à l'Italie toute facilité d'exposer à huis clos ses arguments, sans donner l'occasion aux délégués de l'autre partie, de faire directement et contradictoirement, leurs observations. La conférence s'est occupée dans une de ces dernières séances de cette question de procédure qui, jusqu'à présent, n'a pas trouvé de solution. Il devient donc particulièrement nécessaire de se servir de la presse, pour présenter clairement les deux thèses, qui au lieu de s'éloigner l'une de l'autre, au grand détriment des véritables intérêts des peuples respectifs. Le mémoire présenté à la Conférence par la délégation italienne en est une preuve éloquente.

Je constate avant tout que la Serbie, contrairement aux assertions italiennes, n'est ni mégalomane ni extrémiste. Par sa proposition d'arbitrage, elle a fait preuve de modération et de conciliation. Tout arbitrage comporte des risques et des sacrifices inévitables. L'Italie en refusant d'accepter l'arbitrage de M. Wilson, a donc perdu le droit de qualifier nos prétentions de mégalomanes, voire de « pazzesche » (insensées), pour nous servir du terme peu élégant qu'emploie le grand journal milanais « Il Secolo », parlant de nos revendications nationales.

La thèse italienne prend, comme point de départ, le traité de Londres de 1915. Les Serbes estiment que ce traité n'est obligatoire ni pour la Serbie ni pour le royaume serbo-croate-slovène. En outre, ce traité a été annulé par les déclarations catégoriques faites par les Alliés sur le caractère général et les buts concrets de la guerre. En invoquant le traité de Londres, l'Italie confirme le fait que ses prétentions territoriales sortent du cadre wilsonien, du moment qu'elle s'appuie principalement sur une convention secrète conclue par la diplomatie de l'ancien régime. Nous avons vu que la Conférence a successivement écarté tous les traités secrets dont elle a eu à s'occuper jusqu'à présent (colonies allemandes, avantages promis à la Roumanie), ce qui nous fait espérer que le traité de Londres subira le même sort. En tout cas, on peut admettre que, très probablement, l'Amérique se refusera à discuter la question adriatique sur la base d'un traité conclu derrière le dos du peuple qui est le plus intéressé. La délégation italienne compte également sur cette éventualité. Aussi a-t-elle jugé nécessaire de motiver ses prétentions par d'autres arguments encore.

L'Italie réclame d'abord l'Istrie avec une petite bande de Croatie, y compris Fiume. A l'appui de cette prétention, on invoque, du côté italien, des arguments géographiques. La Vénétie italienne, déclarent les Italiens, fait partie intégrante, au point de vue géographique, de la province de Venise; on ne peut pas la diviser et elle doit être attribuée tout entière à l'Italie. Les Alpes italiennes forment pour l'Italie la meilleure frontière stratégique.

Les Serbes estiment, eux, que la Conférence

de la paix n'est pas un congrès de géographes et, à l'argument géographique, ils opposent l'argument ethnique, l'argument de la volonté du peuple.

En Istrie, il y a deux zones bien distinctes : une zone slave et une zone à prépondérance italienne. L'Istrie orientale et l'Istrie centrale sont purement slaves, tandis que le littoral de l'Istrie occidentale est italien. La ligne de démarcation est très nette et si l'on peut discuter au sujet des régions mixtes de l'Istrie occidentale, tout le reste qui est purement slave veut et doit rester slave. La délégation italienne a tort de dire dans son mémoire que la population slave de l'Istrie accepte la domination italienne. Si la délégation est de bonne foi, ce dont nous ne voulons pas douter, on l'a grossièrement trompée. Non seulement aucun village slave, mais aucun particulier n'acceptera, sinon, par la force, cette domination. Là-dessus, les Italiens ne sauraient se faire d'illusions.

La conférence aura donc à se décider pour l'une ou l'autre thèse : thèse géographique ou thèse de justice ethnique.

Mais ce n'est pas tout. Contrairement à l'opinion attitrée du principal organe italien, le « Corriere della Sera », la délégation italienne réclame encore la moitié de la Dalmatie. La disproportion entre l'élément serbo-croate, (620.000) et l'élément italianisant (18.000), est tellement énorme que pour justifier sa demande de la Dalmatie, le mémoire italien, n'invoque que la raison purement stratégique : « La Dalmatie sera une menace pour l'Italie, si elle est entièrement aux mains d'un Etat ». Il n'invoque pas la raison géographique, car, évidemment, celle-ci fait défaut ici, malgré les efforts de quelques nationalistes italiens acharnés à prouver que la Dalmatie fait un tout avec l'Italie, aussi au point de vue géographique ! La conférence aura donc à juger si l'argument italien, tiré de la peur d'un danger imaginaire, doit prévaloir sur la volonté unanime de la population serbo-croate, qui, après l'esclavage autrichien, a horreur même des bienfaits de la domination autrichienne.

La délégation italienne revendique aussi Fiume en usant d'un argument très curieux. En 1915, l'Italie ne s'intéressait pas à Fiume et ne craignait pas la concurrence d'une Fiume austro-hongroise, concurrence véritable, parce qu'elle venait d'une grande puissance. Aujourd'hui, à la perspective d'une Fiume yougo-slave, l'Italie craint pour Trieste la concurrence de la Fiume yougo-slave, concurrence moins sérieuse en tout cas que celle envisagée en 1915. L'argument italien est né de l'embarras dans lequel se trouve M. Sonnino pour expliquer l'absence de Fiume dans la liste des bénéfices promis à l'Italie pour son entrée en guerre. Parce que, en somme, si Fiume a réellement une importance vitale pour l'Italie, elle l'avait aussi en 1915. Mais M. Sonnino est connu pour ses étonnantes transformations. Il écrivait jadis que Trieste n'était pas nécessaire à l'Italie; quoi de plus surprenant que de le voir aujourd'hui réclamer une ville qu'il avait oubliée lors des longs et laborieux pourparlers avec l'Entente, en 1915?

La lecture du mémoire italien permet de faire deux constatations importantes et très graves. D'abord, l'Italie s'arroge le droit et le devoir exclusif de défendre l'Adriatique contre la poussée et les prétentions allemandes : « Seule l'Italie étant une grande puissance maritime peut avoir les moyens de réaliser ce programme. » Les Serbes estiment que l'Adriatique devrait être gardée en commun par l'Italie et par le royaume sudslave. Une telle garde serait en tout cas plus sûre. Les forces

italiennes ne suffisent pas, à notre avis, à contenir l'Allemagne. N'oublions pas que l'Italie a passé les meilleures années de sa jeunesse dans la Triplice pour éviter, d'après les paroles du comte Nigra, une guerre dangereuse avec l'Autriche. Comment peut-elle donc aujourd'hui posséder la force nécessaire pour s'opposer au monde germanique réuni ? Il est permis d'exprimer des doutes à ce sujet et de se demander si les Italiens ne viendront pas un jour à penser que le meilleur moyen de se protéger contre l'invasion germanique serait de s'entendre avec les Allemands. Il ne faut pas oublier non plus que l'Italie aura aussi à se défendre contre les Slaves, si elle réalise son programme adriatique actuel. Parce que,

et c'est la seconde constatation que nous voulons faire, le mémoire italien nous traite, d'ores et déjà, en ennemi contre lequel l'Italie veut prendre de plus sérieuses garanties.

Nous ne sommes pas les ennemis de l'Italie, mais l'Italie, en s'annexant des territoires slaves, en Istrie et en Dalmatie, deviendra inévitablement notre ennemi. Nous ne nous jetterons pas dans les bras de l'Allemagne, comme d'aucuns semblent le croire. Ce qui est à craindre, dans ce cas-là, c'est que l'Italie ne reprenne plutôt sa place abandonnée à côté de l'Allemagne. Voilà à quoi peut aboutir la réalisation des désirs italiens tels qu'il sont exprimés dans le mémoire remis à la Conférence.

L. M.

Une interview de M. Pachitch

Un de nos rédacteurs a eu le plaisir de s'entretenir longuement avec M. Pachitch, le premier délégué du Royaume des Serbes, Croates et Slovènes à la Conférence de la Paix.

Il lui a demandé tout d'abord ce qui en était de la situation dans le pays, que des télégrammes tendancieux représentent comme agité. M. Pachitch, lui a répondu :

— La situation intérieure du royaume est aussi satisfaisante que possible. Un ordre parfait règne partout. Le parlement provisoire, où siègent les délégués de toutes les régions serbo-croates-slovènes s'est réuni le 1^{er} mars à Belgrade. Ce parlement exercera son contrôle sur le gouvernement jusqu'à la Constituante. Quoique notre Royaume soit, d'ores et déjà, un pays fermement organisé et des plus stable, on répand, il est vrai, depuis quelque temps des nouvelles tendant à représenter la situation du Royaume des Serbes, Croates et Slovènes comme trouble et incertaine. On a dit qu'il avait surgi des conflits entre catholiques et orthodoxes et que les Croates combattaient les Serbes et, inversement, les Serbes les Croates. Ces bruits sont dénués de tout fondement. Toutes les branches de notre peuple, sans distinction de religion, travaillent à la consécration de notre unité.

Au sujet de la question adriatique, M. Pachitch a déclaré ceci :

— Notre esprit de conciliation s'est manifesté dans notre proposition d'arbitrage. Cette proposition, nous l'avons faite dans la conviction que ce moyen était le plus propre à faire aboutir une solution équitable du problème adriatique. La question adriatique s'est en effet complètement transformée à la suite des grands événements qui se sont succédés depuis 1914. Le traité de Londres, conclu à notre insu, entre l'Italie et l'Entente et que nous ne pouvons pas reconnaître, a été contracté à une époque où l'on croyait que l'Autriche-Hongrie survivrait à la guerre. On supposait aussi que la Russie, recevant Constantinople, arriverait à la Méditerranée. Enfin, l'on ne doit pas oublier non plus que l'on comptait terminer la guerre en six mois, avec l'appoint des trois millions de soldats que l'Italie devait fournir. Il faut noter encore que les signataires du traité de Londres ne connaissaient pas, en réalité, l'état de choses existant dans les régions dont ils disposèrent. Or, dès lors, tout a été bouleversé. Les Etats-Unis, en entrant en guerre, ont proclamé le droit de chaque peuple à disposer de lui-même. Ils se sont prononcés contre les traités secrets, mettant au-dessus de tout, la volonté des peuples. Or, ce programme inspiré par le président Wilson, c'était tout notre idéal national; n'était-ce pas, en effet, pour atteindre cette indépendance que le peuple serbe avait versé tant de sang et sacrifié un si grand nombre de ses fils les meilleurs ?

Les circonstances s'étant modifiées complètement, il est évident que le traité de Londres ne doit plus produire ses effets. Récemment, un journal italien, l'« Epoca » le disait fort justement, ce qui prouve qu'en Italie même, il se trouve des esprits éclairés disposés à admettre franchement la vérité. Et c'est une vérité aussi que la guerre a pris un aspect bien différent de celui qu'elle avait à son début. Tous les parlements alliés, tous les hommes politiques des pays alliés ont, à diverses reprises, souligné ce trait fondamental de droit et de liberté qui caractérise notre lutte commune. C'est avec cette devise que l'on a gagné la guerre. Or, en proposant l'arbitrage, qu'avons-nous voulu ? Epargner aux Alliés la gêne qu'ils pourraient ressentir à déclarer caduc publiquement ce traité secret, après les assurances et les déclarations qu'ils ont faites au sujet du but général de la guerre. Nous avons voulu encore éviter à l'Italie une renonciation formelle. Nous avons alors soumis à la Conférence, par l'intermédiaire de son illustre président M. Clemenceau, notre proposition d'arbitrage. C'est par la Conférence et avec le consentement de l'Italie que nous avons voulu, par une décision arbitrale, arriver à la solution du différend italo-sudslave. On a affirmé que cette proposition était de nature à diminuer l'autorité de la Conférence. Rien de plus inexact. Une des tâches principales de la Conférence n'est-elle pas, en effet, de résoudre de façon amicale et satisfaisante tous les différends interalliés, afin de faciliter la formation de la Société des Nations ? L'autorité de la Conférence ne pourrait qu'être augmentée si toutes les questions interalliées recevaient des solutions qui ne laissent place à aucun sentiment de mécontentement et à aucune opposition. D'ailleurs, la Conférence elle-même ne décide pas à la majorité des voix, mais elle cherche à concilier les intérêts divers et à trouver des terrains d'entente.

Pour ce qui est de Fiume, celle-ci est le port naturel yougoslave, la ligne Belgrade-Zagreb-Fiume étant l'artère principale de notre vie économique; Fiume est pour nous ce que Anvers est à la Belgique. Sans Fiume, nous serions obligés de construire de nouveaux ports et nous verrions notre développement retardé pour des dizaines d'années. Or, le peuple serbe, après tout ce qu'il a souffert déjà, ne mérite pas qu'on lui enlève ses moyens de relèvement économique.

En ce qui concerne le Banat, nous espérons que la frontière entre nous et la Roumanie sera tracée dans un esprit de justice, en tenant aussi bien compte du caractère national que des intérêts économiques et intellectuels de la population. Cette population est serbe dans la plaine de Banat, que nous réclamons. Elle a une vie nationale très développée et, même sous la do-

indiqueraient la véritable origine de ces derniers. Les noms des chefs « italiens » de Fiume, Korochatz, Grochitch, Baichitch, Malkovitch, Pétritchitch, Chitiglich, Béla-chitch, etc., prouvent amplement l'origine slave de ces italianisants. On sait, en effet, que, tandis que la population autochtone de Fiume a toujours été slave, les « Italiens » sont en grande partie soit des importés d'Italie, soit des Slaves italianisés.

Ce chaud défenseur de la Hongrie et de feu l'empereur François-Joseph qu'était, il y a trois ans, M. Korochatz, est actuellement un des principaux membres du « Conseil national italien » de Fiume. Pourtant, les Italiens prétendent aujourd'hui avoir toujours été les ennemis de la Hongrie et de l'Etat qui les auraient persécutés. Des exemples comme celui du podestat de Fiume leur donnent un éclatant démenti. La vérité est que les Italiens de Fiume ont toujours été les humbles valets de tous les gouvernements hongrois, tandis que les Croates des deux parties de la monarchie étaient, depuis plusieurs décades, les ennemis déclarés de l'Etat habsbourgeois et contribuaient de toutes leurs forces à sa désagrégation.

Dr Victor KUHNE.

Le rôle des socialistes magyars

La vie politique magyare présente un curieux spectacle. Les anciens soutiens de la guerre se sont retirés de la scène politique ou s'ils parlent, ils évitent d'attirer l'attention sur eux. Par contre, ceux qui ne se croient pas chargés des responsabilités de la guerre se montrent démesurément actifs. Les socialistes sont les premiers de cette catégorie. N'ayant pas été mêlés à la gestion du pays, ils pensent que leur situation est favorable, bien que tout porte à croire qu'ils ne seraient pas restés en arrière, s'ils avaient eu l'occasion de se prononcer au sujet de la guerre.

La parole est à eux cependant. Groupés autour de Karolyi et des radicaux, ils paraissent tout à fait dignes des anciens partis politiques magyars. Ils en ont hérité le nationalisme outrancier mélangé de paroles socialistes très radicales à première vue, mais au fond tout à fait tempérées et même bourgeoises. C'est ainsi que le ministre de la guerre Böhm, qui est socialiste, a pu prononcer il y a quelques jours, à Szalmar, un discours dans lequel il a fait la profession de foi des socialistes magyars. « On disait de nous autres, socialistes magyars — déclarait-il — que nous sommes des sans-patrie. En effet, tant que ce pays était la patrie des grands propriétaires, nous étions des sans-patrie; mais aujourd'hui que nous avons rendu ce pays libre et indépendant et réalisé l'avènement du peuple avec des institutions démocratiques, cette patrie est devenue notre patrie. Nous lutterons, à côté des autres partis, contre l'impérialisme étranger. »

Cet énoncé contient des indications précieuses. Avec leur arrivée au pouvoir, qu'ils appellent l'avènement du peuple, les socialistes se débarrassent de l'héritage très chargé de l'internationalisme, dont ils étaient hier encore les fervents apôtres. Ils veulent lutter avec les partis bourgeois contre l'impérialisme étranger, et cette expression désigne, pour ces internationalistes chauvinisés, le désir de liberté des peuples subjugués.

Conformément à ce nationalisme socialiste, ils agissent contre cet « impérialisme

étranger ». Ils envoient leurs agitateurs distribuer des tracts bolchévistes fomentant des grèves et chercher à égarer le peuple. Leurs avions survolent à chaque instant les régions occupées, sur lesquelles ils déversent une pluie de manifestes invitant la population à se soulever contre les « impérialistes étrangers ».

Cette besogne est naturellement sans résultat et n'a d'action que sur les éléments magyars colonisés qui se trouvent encore dans les territoires occupés. Ceux-ci, en tant qu'employés dans les services publics, causent des ennuis à l'administration, ce qui est intolérable. A cela s'ajoute l'agitation d'une presse venimeuse, qui sert tous les jours mensonges sur mensonges à ses lecteurs. Dans cette campagne, l'organe socialiste occupe la première place.

L'orientation nationaliste des socialistes magyars témoigne aussi de façon éclatante quant à la valeur réelle de la transformation démocratique magyare. Il est hors de doute que la frénésie démocratique actuelle se calmera, quand elle ne sera plus nécessaire aux fins de la politique extérieure. Tout rentrera alors dans l'orbite de l'ancien état de choses, et rien n'empêchera les anciens chefs, Andrássy, Apponyi, etc., de prendre la place que leur réservent, d'ores et déjà, les bons socialistes magyars.

L. P.

La propagande bulgare et le rapport de la Commission Carnegie

En présence des témoignages écrasants de gens impartiaux et désintéressés relatifs aux atrocités horribles commises par les Bulgares dans la Serbie occupée, les propagandistes de Sofia prennent l'habitude de répondre que les Serbes ont commis, eux aussi, des atrocités en 1912 et 1913, en citant à l'appui de cette affirmation le rapport d'une commission de l'Institut Carnegie qui est favorable aux Bulgares. Or, il n'est pas sans intérêt de mentionner ce que pense de cette commission et de son travail l'éminent professeur de Lausanne, M. Reiss, qui s'est consacré entièrement à la recherche des crimes et des infractions aux lois de la guerre commis par les Austro-Germano-Bulgares. Dans une de ses nombreuses publications sur les crimes bulgares (Rapport du professeur Dr R.-A. Reiss sur la situation des Macédoniens, Paris 1918, Plon Nourrit, p. 108-112), M. Reiss écrit :

« Je dois dire de suite que, après ce que j'ai pu voir, j'ai été stupéfait de constater que le rapport de la commission Carnegie ne souffle mot de toutes les exécutions et massacres qui furent exécutés en Macédoine grecque par l'armée bulgare et ses fidèles comitadjis. Il est vrai que j'ai su aussi que cette fameuse commission n'a enquêté ni en Grèce ni en Serbie, mais uniquement en Bulgarie. Quelques membres ont bien passé à Salonique, où des hommes au courant de ce qui s'est passé, entre autres M. Ruben, directeur de l'« Opinion », leur ont amené des témoins blessés par les Bulgares. Mais ces enquêteurs singuliers n'ont pas voulu prendre en considération ces témoignages. Un des enquêteurs a été à Serrès, où il fut reçu par M. Ginès, directeur de la succursale de la Banque de Salonique. Il a pu se rendre compte de tout ce que les Bulgares ont fait dans cette ville, mais il n'a pas trouvé nécessaire d'en parler dans le rapport de la commission. Ce fameux

rapport de la commission Carnegie n'a donc aucune valeur probante et n'est qu'un plaidoyer des plus partiaux en faveur d'une des parties : les Bulgares. Tout honnête homme doit réprouver une telle façon d'agir. J'ai protesté personnellement, par la lettre suivante, auprès du président de l'Institut Carnegie à Washington :

« Honoré Monsieur et Cher Collègue,

« Connaissant par mes amis votre grande impartialité, je me permets, par la présente, de protester auprès de vous contre le rapport de la commission Carnegie sur les cruautés commises pendant les guerres balkaniques.

« En effet, après avoir fait une longue enquête sur les champs de bataille en Serbie, à propos des cruautés autrichiennes commises sur la population civile, j'ai été chargé par les gouvernements serbe et grec de procéder à une seconde enquête en Macédoine, et cela pour y rechercher si les récriminations bulgares contre ces deux pays étaient justifiées ou non.

« Au cours de cette enquête, j'ai rencontré d'innombrables et horribles cruautés commises par les Bulgares au cours des deux guerres balkaniques et après la paix de Bucarest, cruautés dont le rapport Carnegie ne souffle mot.

« Bien plus, j'ai su d'une façon certaine que cette commission n'a enquêté ni en Serbie ni en Grèce ! Les gouvernements de ces deux pays ont refusé de laisser travailler des hommes notoirement acquis aux Bulgares comme Miloukoff et Brailsford, qui ne se sont nullement gênés de faire voir publiquement leur partialité.

« Ces deux gouvernements avaient demandé, avec raison, des enquêteurs offrant plus de garanties d'impartialité.

« La commission a bien passé quelques jours à Salonique où des témoins, que j'ai entendus, lui ont amené des victimes des cruautés bulgares. Ces victimes ont montré leurs blessures, mais la commission n'a pas voulu les prendre en considération, disant que l'affirmation des intéressés n'était pas suffisante.

« Cette même commission a cependant reproduit, sans contrôle, toutes les affirmations qui ont été publiées dans la presse bulgare.

« Le président de la commission, votre compatriote, a été seul à Serrès, où il a pu se rendre compte de visu de tout ce que les Bulgares y ont fait. Le rapport ne mentionne rien des excès formidables des soldats et comitadjis bulgares ! Et pourtant, il y avait en Macédoine grecque et serbe un vaste champ d'enquête : Serrès, Demir-Hissar, Nigrita, Doxato, Négotine, etc., et les innombrables villages détruits totalement racontant éloquentement ce que les Bulgares ont fait !

« Après ce que j'ai constaté, je ne peux considérer le rapport de la commission Carnegie que comme un plaidoyer des plus partiaux en faveur d'un des accusés : le Bulgare ! Est-ce cela le but de la fondation humanitaire de M. Carnegie ?

« Le rapport partiel de votre commission a fait un tort énorme à deux valeureux peuples dont l'un se bat actuellement avec une bravoure incomparable contre un ennemi cruel et dix fois plus fort. Je crois qu'il est de votre devoir de réparer ce tort ! Si je puis vous être utile dans cette tâche, je suis entièrement à votre disposition. Agréez... »

Le président de l'Institut Carnegie répondit qu'il examinerait la question soulevée par M. Reiss, mais, depuis lors, il n'a pas donné signe de vie.

Jeux bulgares

La « Reichspost » de Vienne, dont l'amour de la vérité n'est pas remarquable, publie une interview d'un diplomate bulgare qui se rend en Suisse, via Budapest. Bien que les déclarations d'un diplomate bulgare ne soient pas moins sujettes à caution, en chroniqueurs fidèles, nous reproduisons cependant la très fantaisiste nouvelle que lance ce Bulgare et ce diplomate. Nous le citons : « L'Angleterre poursuit actuellement des pourparlers avec la Bulgarie en vue de l'entrée de la Grande Bulgarie dans l'Empire britannique comme dominion balkanique. A part l'armée, la Bulgarie demeurerait indépendante et donnerait des garanties relativement aux Dardanelles. Ce projet mérite d'être pris en considération, d'une part à cause des attaches dynastiques qui relient la dynastie anglaise à la branche bulgare des Cobourg, d'autre part parce qu'il conforme au désir anglais d'avoir dans l'Orient rapproché une avant-garde militaire, digne de confiance. Ce rôle ne pourrait être rempli ni par la Roumanie, fortement influencée par la France, ni par la Serbie, dont la situation présente des inconvénients. Les Bulgares souhaitent d'autant plus d'entrer dans une combinaison de ce genre qu'ils croient nécessaire de s'appuyer sur une grande puissance, car isolés à côté d'une Grande Serbie, ils seraient condamnés à l'inertie. »

Le souhait bulgare de vendre son indépendance à une grande puissance n'est que le désir de faire du mal à son voisin et de pouvoir, sous l'égide d'un protecteur, poursuivre son habituelle besogne. Mais où le Bulgare se montre insupportable, c'est dans la façon de préciser les causes qui auraient déterminé l'Angleterre à se livrer à cet étrange commerce. Les considérations dynastiques, c'est-à-dire celles qui touchent à la dynastie anglaise et à la branche bulgare des Cobourg auraient été envisagées, à en croire le diplomate bulgare. C'est une étrange idée, qui jamais ne serait née dans la tête d'un Anglais, pour cette raison déjà que les faits et gestes de la branche bulgare des Cobourg ne sont pas très propres à resserrer les liens de famille. Ferdinand, couramment appelé le Félon, n'est pas seulement peu désirable comme parent, mais aussi comme politicien, et comme homme.

Mais, outre les liens de famille, ce serait encore la confiance que l'on pourrait accorder aux Bulgares qui engagerait les Anglais à les prendre sous leur protection.

Le diplomate bulgare paraît témoigner d'un souverain dédain pour les facultés intellectuelles des Anglais, en parlant de la confiance que l'on peut avoir dans les Bulgares, après leurs abondantes et si peu glorieuses randonnées.

Syrmicus.

Dans la presse

— La question yougoslave —

M. William Martin écrit dans le Journal de Genève du 19 mars :

L'Italie appuie les revendications de la France. Elle a, de son côté, des droits historiques et stratégiques à faire valoir, et elle cherche des auxiliaires. C'est ainsi que la politique française a été amenée à défendre, contre le sentiment unanime du peuple français, les prétentions italiennes et l'application du traité de Londres. De cette façon, la France est considérée comme adversaire à la fois en Italie et en Serbie. Elle recueille les imprécations de Gabriele d'Annunzio, les Italiens amènent à Fiume le drapeau français, mais les Serbes se croient trahis et abandonnés. La France recueille tout l'odieux de la politique italienne sans en avoir aucun des avantages.

la Roumanie à la Serbie, ni arrachés par la Serbie à la Roumanie. Ce sont tout simplement les descendants des immigrants roumains du XVIIIe et du XIXe siècles. Excédés de l'intolérable état de choses régnant dans leur pays d'origine, quelques éléments roumains (valaches) cherchèrent un refuge dans la Serbie d'alors. Encore qu'elle fût soumise au joug turc, la Serbie, à cette époque déjà, était un pays relativement tranquille, avec une population douce et démocratique, au régime patriarcal, égalitaire, et non pressurée par la ruée de fanariotes, de boyards et de fonctionnaires qui composaient le Hospodarativalache. La partie nord-orientale de la Serbie avait été ravagée par les guerres et les épidémies asiatiques. Les nouveaux venus acquirent des terres, s'adonnèrent à l'élevage du bétail et firent très bon ménage avec la population serbe, dont, depuis lors, ils partagèrent les joies et les douleurs. Trait bien caractéristique, la population roumaine s'acquitta de sa dette de reconnaissance, en s'associant à toutes les insurrections du peuple serbe contre l'oppresseur musulman. Tout en gardant leur langue et leurs mœurs, les Roumains immigrés ne songèrent pas un seul instant à renouer les liens génétiques avec leurs frères d'outre-Danube. Ajoutons qu'un grand nombre de ces Roumains ne l'étaient même pas à l'origine. Ce sont des Serbes qui ont émigré aux XVe, XVIe et XVIIe siècles en Valachie, sous la pression des guerres turco-hongroises et turco-autrichiennes, qui furent transformés superficiellement en Roumains, mais qui n'en conservèrent pas moins religieusement les fêtes traditionnelles de leurs ancêtres.

Quelques pensées de Tommaseo

« Mais il existe un peuple de rite grec, de grandes traditions historiques et poétiques tout ensemble (l'histoire vivant toujours dans les nations plutôt que dans les livres des savants) ; un peuple dont l'idiome est aux dialectes slaves ce que le toscan est aux dialectes italiens ; un peuple qui se pressent de lui-même et qui revendiqua son droit à la nationalité avant que la Grèce ne remplît l'Europe d'elle-même ; un peuple qui, fraternisant avec ceux qui parlent sa propre langue, pourrait tendre la main à la Grèce, à l'Italie et à l'Allemagne et servir à la fois de digue et de pont, et donner la sécurité à l'Orient et à l'Occident et la recevoir elle-même : c'est la Serbie. La Serbie pourrait être le centre des Slaves du Midi pour les raisons indiquées qu'il serait trop long d'énumérer. » (1)

« Les Slaves ne comprennent pas les Italiens ; et ceux-ci, dans l'orgueil de leur passé tant de fois séculaire, méprisent stupidement ceux-là. Mais les peuples que l'on méprise ont en mains les clefs du monde à venir. Si l'on n'est pas capable de s'en tendre par vertu et par amour, qu'on le fasse par nécessité et par intérêt. » (2)

« Avec la franchise qui est propre à ma race, je dirai que je ne crois pas, quant à moi, que la Dalmatie puisse désormais se raccrocher à l'Italie. Car notre époque n'a rien de commun avec celle de la République de Venise, laquelle, ayant besoin

des côtes dalmates, savait gouverner et pouvait être tolérée par notre peuple dans ses défauts et aimée dans ses qualités. Mais l'Italie rencontre chez elle trop de difficultés et trop de dangers sans aller en chercher de l'autre côté de l'eau ; parce que, s'il fut toujours difficile de gouverner les hommes parlant une autre langue de nos jours, les Italiens se heurteraient à l'impossible, s'ils voulaient établir, je ne dis pas une égalité matérielle, mais une équité civile. Les Italiens, tous sages et généreux qu'ils soient, ne pourraient jamais (je dis tous les Italiens) regarder et traiter un pauvre habitant des montagnes et des îles de Dalmatie comme un citoyen d'Arezzo ou de Chieri. Or, je crois que l'homme pour l'homme, un Dalmate vaut bien autant qu'un homme de Pizzighetone ou de la vallée d'Aoste. En s'efforçant de traiter les Dalmates d'une manière égale, les Italiens s'imaginaient faire acte, sinon d'adresse politique du moins de vertu inusitée. Or, les Dalmates, qui respectent tout ce qui est respectable, qui admirent ce qui est admirable, qui sont bien intentionnés à l'égard de tout le monde, qui savent respectueusement compatir aux douleurs et aux misères des grands et des petits, n'entendent pas qu'on daigne les compatir et avoir pitié d'eux. » (3)

(3) N. Tommaseo, « Il serio nel faceto », page 285.

(1) N. Tommaseo, « Il secondo esilio », II, pages 218-219.

(2) N. Tommaseo, Ibid.

